

VOUS N'AVEZ PAS LE BAC ?
>> PENSEZ AU DAEU !



DAEU

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires



Contacts

UBS - Service Formation Professionnelle et Alternance • CS 60573 • 56017 Vannes Cedex
DAEU A et B - Lorient : anna.hollosi@univ-ubs.fr • 02 97 01 70 29
DAEU A - Vannes : aminata.buffon@univ-ubs.fr • 07 61 93 56 82



www.univ-ubs.fr

DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires s'adresse à toute personne n'ayant pas obtenu le baccalauréat et souhaitant entreprendre des études supérieures ou concours.

Le D.A.E.U. est un diplôme national de niveau 4 qui confère les mêmes droits que le baccalauréat.

↳ Témoignages

«Le DAEU a été une opportunité incroyable pour moi et je suis très contente de l'avoir fait.»

A., diplômée en 2022

« C'est une formation dynamisante, enrichissante tant au niveau du contenu des cours qu'humainement. Je la recommande à tous ceux qui souhaite découvrir et apprendre à tout âge.»

S., diplômée en 2021

« Le DAEU m'a permis d'atteindre le niveau nécessaire à la poursuite de mes études. La reprise a été dure, j'ai eu des moments de doutes mais j'ai gardé en tête mon objectif jusqu'au bout et cela a porté ses fruits. »

L., diplômée en 2021



↳ Conditions à remplir. Pré-requis

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme, les candidats ayant interrompu depuis au moins deux ans leurs études initiales et satisfaisant à l'une des conditions suivantes (cf Arrêté du 3 août 1994 - art. 2) :

- Avoir vingt ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale (justificatifs à fournir à l'inscription)

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle :

- l'inscription à France Travail,
- la participation à un stage de formation professionnelle,
- le service national,
- l'éducation d'un enfant,
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau.

- Avoir vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen.

Les candidats étrangers, résidant en France, doivent satisfaire aux conditions définies ci-dessus, avoir un niveau B2 en français et être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

L'inscription des candidats est obligatoirement précédée d'un entretien (parcours scolaire, diplôme, niveau, situation familiale, situation professionnelle, projet, objectif).

L'inscription à la préparation du D.A.E.U. ne confère pas le statut légal d'étudiant, mais celui de stagiaire de la formation professionnelle. Aucun stagiaire ne peut se présenter en tant que candidat libre. L'enseignement suivi par le biais du CNED doit faire l'objet d'une inscription à l'université.
Clôture des inscriptions au 20 septembre.

↳ Tarifs

- > Droits d'inscription : 175 €
- > Frais pédagogiques pour chaque module selon statut :
 - Particuliers et demandeurs d'emploi : 70 € par module
 - Entreprise : 170 € par module

Des financements sont possibles selon votre statut.

Prenez contact avec :

- un conseiller en évolution professionnelle : <https://mon-cep.org>
- votre entreprise pour les salariés
- votre conseiller France Travail pour les demandeurs d'emploi
- la Mission Locale pour les - de 26 ans



UN DIPLÔME, DEUX OPTIONS POSSIBLES :

- > A - LITTÉRAIRE
- > B - SCIENTIFIQUE

Programme

Deux options s'offrent à vous :

DAEU A - LITTÉRAIRE

- > en présentiel* (cours du soir, sur les sites de Vannes et de Lorient)
- > en distanciel (cours par internet)
- > par le CNED (cours par correspondance)

* sous réserve d'un nombre de candidats suffisants

2 modules obligatoires :

- Français (présentiel 60 h ou distanciel)
- Anglais : (présentiel 60 h ou distanciel)

2 modules optionnels à choisir parmi 3 :

- Histoire (présentiel 60 h ou distanciel)
- Géographie (présentiel 60 h ou distanciel)
- Mathématiques (par le CNED)

Pour en savoir plus : www.univ-ubs.fr/DAEU-A

DAEU B - SCIENTIFIQUE

- > en présentiel* (cours du soir, uniquement sur le site de Lorient)
- > en distanciel (cours par internet)

* sous réserve d'un nombre de candidats suffisants

2 modules obligatoires :

- Mathématiques (présentiel 100 h ou distanciel)
- Français (présentiel 60 h ou distanciel)

2 modules optionnels à choisir parmi 4 :

- Physique (présentiel 60 h ou distanciel)
- Chimie (présentiel 60 h ou distanciel)
- Biologie (présentiel 60 h ou distanciel)
- Anglais (60 h - uniquement en présentiel)

Pour en savoir plus : www.univ-ubs.fr/DAEU-B

Méthodes pédagogiques

Une méthode pédagogique adaptée à un public d'adultes en reprise d'études :

Un système souple, progressif, avec des cours par modules capitalisables, permet aux stagiaires de progresser à leur rythme et selon leur niveau, vers l'équivalent du baccalauréat. L'acquisition des méthodes de travail est privilégiée par rapport à l'accumulation de connaissances académiques.

Évaluation de la formation

L'examen final comporte 4 modules (épreuves écrites - coefficient 1) et peut se passer de deux façons :

- en examen bloqué (soit 4 modules sur 1 année)
 - en examen par modules capitalisables sur deux, trois ou quatre années maximum (délai entre la 1^{ère} inscription et l'obtention du diplôme - cf Arrêté du 3 août 1994 - art. 4).
- Les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.



MODALITÉS

Organisation

Durée : de septembre à juin,
240 h pour les 4 modules de DAEU A
280 h pour les 4 modules de DAEU B

Lieux :
DAEU A : Lorient ou Vannes
DAEU B : Lorient

Responsables de la formation

- ▶ Yves ROSPABÉ, responsable pédagogique DAEU A
- ▶ Catherine MINOU-GOURDEN, responsable pédagogique DAEU B

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'Université Bretagne Sud et par des enseignants de lycées.

Contact

Service Formation Professionnelle et Alternance

- ▶ DAEU Lorient : anna.hollosi@univ-ubs.fr • 02 97 01 70 29
- ▶ DAEU Vannes : aminata.buffon@univ-ubs.fr • 07 61 93 56 82

Accessibilité

Le Pôle Etudiant Prévention Santé Handicap de l'Université Bretagne Sud accompagne les étudiants en situation de handicap.

- ▶ sante.handicap.lorient@listes.univ-ubs.fr
- ▶ sante.handicap.vannes@listes.univ-ubs.fr



➤ Comment procéder ?

Je me renseigne auprès du
Service Formation Professionnelle et Alternance (SFPA)

Je me préinscris sur le site eCandidature
<https://candidatures.univ-ubs.fr>
(à partir du 15 février)

Je participe à une réunion d'information

J'ai un rendez-vous pour un **entretien individuel**
avec un enseignant de la formation.
L'objectif de cet entretien est d'orienter et
conseiller le candidat

Je m'inscris à la formation DAEU et
signe mon contrat de formation
(avant le 20 septembre)

Je commence la formation
(fin septembre)

➤ Poursuite d'études

Le DAEU permet d'accéder à toute formation universitaire, à la préparation de concours de la fonction publique ou à l'entrée dans des écoles ou des organismes de la formation professionnelle.

Pour continuer votre parcours de reprise d'études à l'Université Bretagne Sud à l'issue de votre formation, vous pouvez vous renseigner auprès du SPOT - Service Pour s'Orienter et se Trouver (spot@univ-ubs.fr) et contacter le Service Formation Professionnelle et Alternance (formation.continue@univ-ubs.fr)

Le réseau DAEU en Bretagne



Université
de Rennes

